

ma province, mais je dirai en passant que le Manitoba a été très actif ces dernières années; trois régions importantes ont été réservées pour l'aménagement de parcs récréatifs dans la province. Un des endroits réservés se situe au nord du parc national du Mont-Riding, dans la région de Duck-Mountain. Le parc projeté aura une superficie presque égale à celle du parc national du Mont-Riding. Le terrain, les caractéristiques topographiques, la flore et la faune sont à peu près les mêmes que ceux du parc du Mont-Riding; mais on veut établir là une zone récréative, plutôt que de conserver à la région son caractère sauvage. Il y a moyen de diminuer les pressions qui s'exercent sur le programme d'aménagement des parcs nationaux.

Je sais que dans les secteurs montagneux nous avons un problème particulier. Je parle d'endroits comme Jasper et Banff qui se sont peuplés sans gouvernement municipal, ce qui signifie que toutes les responsabilités du gouvernement municipal incombent au service des parcs nationaux. Cela pose un problème administratif très difficile, très délicat et très épineux. C'est pourquoi le professeur Crawford a été chargé de faire une étude et de formuler des recommandations sur les problèmes d'administration locale dans ces parcs. Les recommandations du rapport Crawford ont donné lieu à beaucoup de discussions, mais quelques-unes des recommandations non controversées qu'il contient ont déjà été mises en pratique. J'assure au député de Calgary-Sud, ainsi qu'aux autres qui ont pris la parole à ce sujet, que nous n'essaierons aucunement d'appliquer les propositions les plus discutables du rapport sans avoir auparavant consulté le plus de gens possible.

M. Winch: Monsieur le président, je demanderais au ministre de parler plus près du micro. Quand il s'adresse directement au député de Vancouver-Sud, nous, qui sommes également intéressés à ces propos, ne comprenons rien, dans notre coin.

L'hon. M. Dinsdale: Je vous remercie de ce conseil.

Je viens de dire que certaines des recommandations non controversables que renferme le rapport ont été mises en pratique, mais que les plus controversables ne le seront qu'après avoir été étudiées fort soigneusement. Le rapport recommande entre autres l'établissement de conseils consultatifs dans les collectivités de la région; je pourrais ajouter que nous encourageons cette idée autant que nous le pouvons. De fait, divers fonctionnaires ont rencontré les membres de ces conseils, le mois dernier, afin d'amener une collaboration plus étroite et de coordonner les efforts de manière à garder ouvertes les voies de communication qui sont si nécessaires à la bonne

[L'hon. M. Dinsdale.]

entente. Le sous-ministre a rencontré les conseils consultatifs de Jasper et de Banff et le responsable de la Direction des parcs a, pour sa part, assisté dernièrement à des réunions des trois conseils de Banff, du Lac-Louise et de Jasper. Au cours de mes visites dans le parc, j'ai eu l'occasion de rencontrer deux conseils consultatifs. Je me rendrai dans l'Ouest canadien cet été et j'ai l'intention d'en profiter pour réunir ces groupes régionaux afin de susciter le plus de coopération possible.

On a mentionné Banff, cet après-midi, comme étant l'endroit idéal pour tenir les jeux olympiques d'hiver. Je tiens à féliciter les honorables députés qui se sont intéressés si activement à cet emplacement et, en même temps, rendre hommage à ceux qui ont pris l'intérêt d'autres parcs comme ceux de Garibaldi, Manning et autres dont on a parlé. Je dois dire qu'ils ont été très agressifs et très raisonnables. Ils ont présenté leur thèse de leur mieux et, une fois le choix arrêté, ils ont démontré ici qu'ils sont de bons perdants et qu'ils s'unissent pour appuyer le choix de Banff comme emplacement canadien des jeux olympiques.

A mon avis, monsieur le président, il n'y a pas de conflit profond entre ce qui se fera à Banff et l'aménagement auquel il faudra procéder si le Canada franchit le dernier obstacle et est choisi comme hôte des jeux olympiques de 1968, sauf erreur, car, de fait, —et c'est un exemple de la meilleure prévoyance possible—ceux qui étaient chargés de la planification des parcs songeaient à cette possibilité depuis des ans. C'est pour cette raison que les pistes de ski de Banff ont été aménagées selon les exigences olympiques. C'est pour cette raison également que les plans du centre municipal, dont la construction débutera cette année, ont été tracés conformément aux normes olympiques.

Pour résumer ces brèves observations, monsieur le président, je peux dire, je pense, que nous sommes au courant du problème. Nous sommes parfaitement au courant des besoins de services et installations de récréation pour répondre à la demande de nos gens ainsi qu'à celle de l'industrie touristique.

Pour ce qui est de la meilleure façon de répondre à la demande, nous n'avons à l'heure actuelle aucun plan ni proposition. L'honorable député de Calgary-Sud a proposé de zoner les parcs ou de les classer par catégories, comme parcs de récréation, régions sauvages, et ainsi de suite. Cette tendance a cours, particulièrement à l'échelon provincial, comme je l'ai indiqué; les gouvernements provinciaux tentent de répondre à la demande de services de récréation. Mais je peux dire qu'on songe beaucoup à répondre